## Le Service international — Citoqenneté et immigration

Le Service international du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est responsable de l'exécution du programme canadien d'immigration à l'étranger. Ce service emploie plus de 300 agents des visas du Service extérieur. Quelle que soit la période considérée, les deux tiers environ du personnel permutant du Service international sont en poste à l'étranger. L'autre tiers travaille à l'administration centrale, où il participe, à divers titres, à l'élaboration et à la gestion du programme d'immigration.

Parmi les affectations relevant de ce champ d'activité à l'administration centrale, figurent :

• un chargé du dossier de l'Europe de l'Est: le titulaire de ce poste a la responsabilité de toute question touchant les immigrants, les visiteurs, les contrôles, l'établissement de rapports et le recrutement pour ce qui est de la Pologne et de l'ancienne Union soviétique;

 un chargé du dossier du contrôle et de l'analyse : le titulaire de ce poste est chargé de suivre la mise en application des niveaux d'immigration dans les missions, d'ajuster les objectifs, le cas

échéant:

 un chargé du dossier de la coordination du programme : le titulaire de ce poste est chargé d'élaborer et d'examiner des politiques nouvelles ou révisées d'immigration et de conseiller le secteur

verso-

